

L'Ufisc déploie depuis 2022 une démarche d'animation d'un réseau de capacité et d'une communauté apprenante.

Accompagner les projets culturels de territoire ruraux

Les travaux menés par l'Ufisc et ses membres autour des cultures en ruralités (cf. p. 16-17) l'ont conduit à déployer début 2022 une démarche d'appui aux projets culturels de territoires (PCT) ruraux. L'Ufisc entend par PCT une dynamique territoriale à l'échelle d'un bassin de vie autour des enjeux de culture, dans son sens le plus large (cf. encadré), s'appuyant sur des projets pensés dans une logique ascendante, ancrés dans les réalités et attentes de terrain et en transversalité avec d'autres secteurs (agriculture, éducation, social, santé...). Cette idée d'ascendance se traduit par une égale participation et prise en compte des parties prenantes : acteur·rices culturel·les et de l'économie sociale et solidaire (ESS), artistes, élu·es et technicien·nes des collectivités, habitant·es... pour une co-construction des politiques publiques.

RESSOURCES, MÉTHODOLOGIES ET RECOMMANDATIONS

Cette démarche d'appui mobilise une palette d'outils et de méthodologies. Un premier objectif est d'activer un « ré-

nels, ou encore liés au genre... Ils bousculent les logiques descendantes à l'œuvre dans les politiques culturelles. Entrés récemment dans l'appareil législatif français¹ ils relèvent désormais d'une responsabilité politique partagée. Pour autant, plus qu'une norme juridique ou un dogme, ils jouent un rôle de boussole, pointant l'exigence éthique comme horizon.

RÉJANE SOURISSEAU
(CHARGÉE D'ÉTUDES ET ASSOCIÉE À UNIVERSITÉ DE LILLE)

1 - Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (2015) et loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine (2016).

seau de capacités », composé de réseaux culturels et de l'ESS, de collectivités et de personnes ressources (consultant·es, chercheur·euses...) en mesure de formaliser des ressources et méthodologies partagées mais aussi de produire des recommandations sur les politiques publiques. Par exemple, une contribution collective dans le cadre de la concertation organisée par l'État fin 2022 pour la construction du plan France Ruralités : prise en compte des droits culturels dans les politiques publiques, importance des conventionnements au long cours, simplification des dispositifs européens... Un second objectif est l'animation d'une « communauté apprenante », d'acteur·rices de terrain, issus du privé et du public, et réunie autour des PCT. Fondée sur l'enrichissement mutuel, celle-ci a pour vocation de créer une dynamique d'interconnaissance, de partage d'informations, de pratiques et de transferts de savoir et savoir-faire entre pairs à travers la mise en place de plusieurs outils : site internet-ressource,

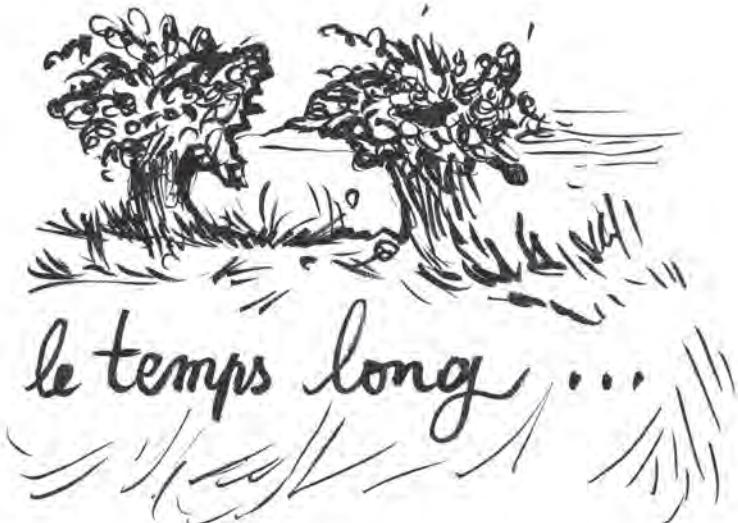
webinaires, formations participatives, visites apprenantes, rencontres territoriales et nationales...

VISITE APPRENANTE

En décembre 2022, une visite apprenante a par exemple été organisée par l'Ufisc et le Carroi, lieu culturel tourné vers les musiques actuelles mais aussi espace de vie sociale, à Menetou-Salon (Cher), autour de la notion de « participation des habitant·es ». La présentation du lieu et de ses problématiques a été suivie de partages d'expériences entre participant·es et d'apports du chercheur Benjamin Vial, reposant sur la notion de non-recours, pensée initialement pour le champ du social. Les analyses partagées du groupe, qui rassemblait des élu·es, les salarié·es du Carroi et des acteur·trices culturel·les ont été regroupés dans une synthèse proposant des pistes pour renforcer et diversifier la participation des habitant·es.

GRÉGOIRE PATEAU (UFISC)

Pour en savoir plus : <https://cultururalite.fr/la-demarche-autour-des-pct-2/>



COLINE GRANPIERRE

Il est temps que les initiatives citoyennes et solidaires soient reconnues comme un ensemblier de solutions désirables, légitimes et prioritaires.

Des pas de côtés, oui, mais à pas de géants

Les échanges, contributions et témoignages qui ressortent de ces rencontres confirment l'importance d'une vision de la culture non pas comme « objet à part » mais comme force contributrice et interconnectée aux enjeux qui traversent nos sociétés. Le défi des transitions vitales, que nous devons relever, ne saurait être pensé en silos. Écologie, démocratie, économie solidaire et égalité sont interdépendantes, à l'instar des droits culturels au regard des autres droits fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pourquoi n'inventerions-nous pas un pendant positif à la collapsologie, où la transversalité nous permettrait de penser collectivement les solutions du futur et de déconstruire le fatalisme face au constat d'échec de nos sociétés, bousculées par la crise climatique, les guerres et

le repli identitaire ? De coconstruire une société plus juste et durable, à l'aune de myriades d'initiatives citoyennes et solidaires – dont celles présentées dans ce dossier ne constituent qu'une part congrue des possibles – qui peuvent et doivent faire référence ?

LEVIER DU VIVRE-ENSEMBLE

Cela n'ira pas sans un soutien à ces actions, financier certes, mais également politique, au sens propre du terme, c'est-à-dire les reconnaissant comme un ensemblier de solutions désirables, légitimes et prioritaires plutôt que minorisées voire marginalisées au sein du système dominant, concurrentiel et individualiste. Du fait de ses spécificités, le milieu rural constitue un espace idoine pour le déploiement de ces initiatives. Et la culture y joue un rôle central, particulièrement si l'on en saisit le sens de façon large, tel un

processus liant finement les personnes, reconnues comme êtres de culture, et les environnements dans lesquels elles vivent. Regardé par ce prisme, le champ culturel est donc à considérer comme un levier du vivre-ensemble et de la cohésion sociale et territoriale, un socle pour l'émancation des personnes et un appui essentiel pour un développement cohérent, équitable et durable des territoires. Si le milieu rural constitue ainsi un « laboratoire des possibles » de plus en plus observé voire valorisé, n'est-il pas enfin temps de valider les expérimentations et de se donner réellement les moyens, au-delà des « injonctions à » et des effets d'annonce, de l'essaimage et de la capitalisation ? Il n'est pas tout de faire des « pas de côté », encore faut-il aujourd'hui, au regard des urgences qui nous incombe, les faire « à pas de géants ».

■ GRÉGOIRE PATEAU (UFISC)

RESSOURCES

– LE SITE CULTURE ET RURALITÉ

Le site Culture et ruralité est animé par l'Ufisc dans le cadre de sa démarche d'appui aux projets culturels de territoires ruraux. Il présente les principes et enjeux liés à ces questions avec un certain nombre de ressources (études et rapports, sites Internet, livres, outils et méthodologies, expériences...) sur plusieurs thèmes : ruralités, projets culturels de territoires, financements, diversité et droits culturels, coopérations... Le site explique également la démarche d'accompagnement de l'Ufisc et propose des retours d'expériences et synthèses sur les visites apprenantes et les rencontres « Culture et ruralités » ainsi qu'un agenda.
<https://cultureruralite.fr>

– LIVRES, REVUES ET TRAVAUX DE RECHERCHE

- Emmanuel Négrier, Philippe Teillet, *Les projets culturels de territoire*, PUG et UGA éditions, 2019.
- Claire Delfosse, « La culture à la campagne », *Pour* n°208, 2011.
- Ouvrage collectif. *Cultures et ruralités. Le laboratoire des possibles*. Éditions de l'Attribut, 2019.
- Ouvrage collectif, *Droits culturels, les comprendre, les mettre en œuvre*, Éditions de l'Attribut, UFISC, Agence Rhône Alpes Spectacle Vivant, 2022.
- Ajiter, plaidoyer « Cultures et ruralités », 2021.
- Iberto Magnaghi, *Le principe territoire*, Eterotopia, novembre 2022.
- Baptiste Morizot, Estelle Zhong Mengual, « L'illisibilité du paysage, enquête sur la crise écologique comme crise de la sensibilité », *Nouvelle revue d'esthétique*, n° 22, 2018.
- Bénédicte Ramade, *Vers un art anthropocène. L'art écologique américain pour prototype*, Les Presses du Réel, 2022.

Les rencontres ont été organisées avec le soutien du ministère de la Culture (Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle) et de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires.